

Affaire suivie par
Brigitte POUVREAU
Téléphone : 05.65.35.25.17
Fax : 05.65.35.86.63

Prélèvements automatiques des sommes dues au titre des frais de demi-pension et d'internat pour les élèves du LGT et LEP Clément Marot

Mesdames, Messieurs,

Nous vous offrons la possibilité de régler les frais de restauration et d'internat de votre enfant par prélèvement automatique mensuel sur votre compte bancaire.

Ce service vous permet d'échelonner vos paiements et ainsi vous éviter les soucis du respect des délais. **Cependant, pour les élèves boursiers, compte tenu de l'incertitude du montant des créances, ce dispositif est déconseillé.**

Pour les familles qui auront opté pour ce prélèvement automatique, un échéancier courant septembre 2016, sera fourni, précisant le montant des prélèvements, accompagné de « l'avis aux familles ».

L'organisation de ces prélèvements s'effectuera de la façon suivante :

- début octobre	2016	prélèvement d'une avance (environ 1/3 de la créance sept-déc)
- début novembre	2016	prélèvement d'une avance (environ 1/3 de la créance sept-déc)
- début décembre	2016	prélèvement d'ajustement du 1 ^{er} trimestre (solde de la créance sept-déc)
- début janvier	2017	prélèvement d'une avance (environ 1/3 de la créance janvier-mars)
- début février	2017	prélèvement d'une avance (environ 1/3 de la créance janvier-mars)
- début mars janvier-mars)	2017	prélèvement d'ajustement du 2 ^{ème} trimestre (solde de la créance janvier-mars)
- début avril	2017	prélèvement d'une avance (environ 1/3 de la créance avril-juin)
- début mai	2017	prélèvement d'une avance (environ 1/3 de la créance avril-juin)
- début juin avril-juin)	2017	prélèvement d'ajustement du 3 ^{ème} trimestre (solde de la créance avril-juin)

Au cas où le prélèvement d'ajustement serait supérieur à la prévision, vous en serez avertis.

Si cette proposition vous intéresse (elle n'est en aucun cas obligatoire), vous voudrez bien remplir, **signer**, nous **remettre le mandat de prélèvement SEPA** accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire et **transmettre à votre banque un exemplaire du mandat** accompagné également d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Cette procédure n'engendre aucun coût supplémentaire à votre charge. Néanmoins, il convient de vous renseigner auprès de votre banque.

Dans l'espoir que cette offre vous convienne, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos sincères salutations.

L'Agent Comptable,

Catherine PLAUX